



Francaise revenant en France à partir de 2012

Par **vaness75**, le 15/09/2011 à 14:13

Bonjour,

Je suis française, ayant vécu 13 ans aux Pays-Bas, j'ai toujours la nationalité française. Je reviens définitivement en France à partir de janvier 2012. J'aurai un CDI (contrat durée indéterminée).

J'emmène ma fille de 4 ans et mon compagnon. Nous ne sommes pas mariés.

J'aimerais savoir quelles sont les démarches à faire pour moi, pour la petite et pour mon compagnon.

Merci d'avance.

Par **mimi493**, le 15/09/2011 à 14:40

Votre compagnon a quelle nationalité ? et votre fille ?
Avez-vous déclaré sa naissance en France ?

Par **vaness75**, le 15/09/2011 à 16:00

mon compagnon est hollandais comme la petite.

je n'avais pas fait la déclaration au consulat. elle aura 4 ans en octobre.

merci d'avance

Par **vaness75**, le **15/09/2011** à **16:01**

la petite est reconnu par le papa. Mais elle a m a charge.